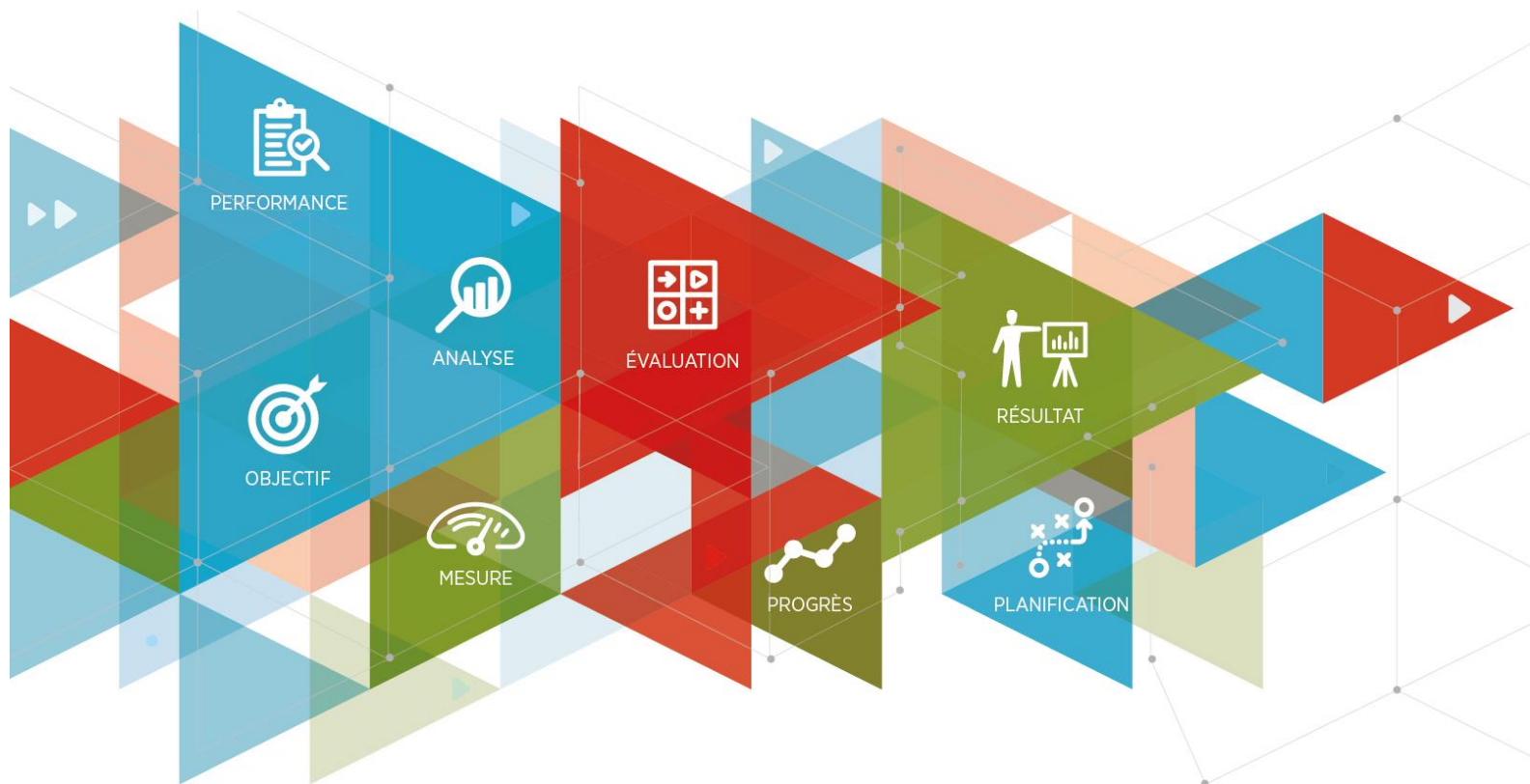


CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (CTREQ)

Rapport d'évaluation

Pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020



PRÉFACE

NOTES AU LECTEUR

- 1) Sauf avis contraire dans le texte, toutes les sommes indiquées sont en dollars canadiens. Les symboles suivants sont utilisés : k\$ pour milliers de dollars et M\$ pour millions de dollars.
- 2) Selon l'indicateur considéré, le total des résultats peut comporter une erreur de $\pm 1\%$ pour les pourcentages ou de ± 1 pour les autres valeurs. Cette erreur s'explique par l'arrondissement des résultats présentés.
- 3) Dans le présent document, le terme « PME » désigne toute petite ou moyenne entreprise de moins de 250 employés, sans tenir compte de son chiffre d'affaires ou de la valeur de ses actifs. Cette définition d'une PME est plus adaptée au contexte québécois que celle de Statistique Canada (« entreprise de moins de 500 employés »). En outre, elle correspond à la définition en vigueur au sein de l'Union européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques.
- 4) À moins d'avis contraire, les résultats présentés dans le document sont pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020.
- 5) Dans le but d'alléger le texte, la forme masculine employée dans ce rapport inclut le féminin.

L'évaluation des résultats du CTREQ est réalisée à la demande du Secteur science et innovation (SI) et en vertu des conventions de subvention signées avec le Ministère pour la période évaluée.

Elle vise à apprécier les résultats de l'aide financière de 2,47 millions de dollars (M\$) accordée au CTREQ pour son fonctionnement et ses projets, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020.

En vertu de la directive concernant l'évaluation de programme dans les ministères (2014), le présent rapport d'évaluation doit être transmis au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).

La présente évaluation a été réalisée conformément à la Politique ministérielle d'évaluation de programme et à la Charte d'évaluation de programme, disponibles à l'adresse suivante : www.Québec.ca.

AUTEUR DU RAPPORT

Louis Carrier
Évaluateur de programmes
Recherche et rédaction

Direction des programmes et de l'évaluation
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Ce document est disponible
sur demande auprès de cette direction.

POUR NOUS JOINDRE

Direction des programmes et de l'évaluation
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

710, place D'Youville, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : 418 691-5698, poste 4457

Pour plus d'information :
evaluation@economie.gouv.qc.ca

REMERCIEMENTS

Le présent document est le fruit de la collaboration de plusieurs personnes sans lesquelles les travaux n'auraient pu être menés à leur terme. À cet égard, nous tenons à remercier toutes les personnes associées de près ou de loin à la réalisation du présent rapport d'évaluation, notamment le personnel de la Direction de la valorisation et du capital d'investissement (DVCI) du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et celui du CTREQ.

Un comité d'évaluation, constitué à l'occasion de la présente évaluation, avait pour objectif d'obtenir assurance que les constats du rapport d'évaluation sont valides et fidèles à la réalité et que les appréciations qui en découlent sont objectives. Plus spécifiquement, les membres du comité, présentés ci-après, devaient valider le cadre et le rapport d'évaluation et conseiller l'évaluateur sur l'orientation des travaux et la stratégie générale d'évaluation, tout en apportant un éclairage sur des questions importantes qui pouvaient se poser en cours de réalisation du mandat.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux membres du comité, qui ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances et de leur expérience concernant le CTREQ et le soutien à la réussite éducative au Québec.

MEMBRES DU COMITÉ D'ÉVALUATION

- **Isabelle Gaudet**, directrice
Direction de la valorisation et du capital d'investissement (DVCI), MEI
- **Claude Lévis**, conseiller en innovation
DVCI, MEI
- **Christophe Marchal**, évaluateur en chef
Direction des programmes et de l'évaluation (DPE), MEI
- **Claudia Ruel**, directrice des communications
CTREQ
- **Linda St-Pierre**, présidente-directrice générale
CTREQ
- **Louis Carrier**, évaluateur
DPE, MEI

Sylvie Marcotte, CPA, CA
Directrice
Direction des programmes et de l'évaluation

Christophe Marchal
Évaluateur en chef
Direction des programmes et de l'évaluation

TABLE DES MATIÈRES

La présente évaluation vise à apprécier les résultats des aides financières de 2,47 M\$ accordées au CTREQ entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2020, par rapport aux attentes du Ministère et aux résultats visés dans sa dernière convention de subvention, qui se terminera le 31 mars 2022.

Les résultats du CTREQ sont jugés très satisfaisants. L'évaluation confirme la pertinence du financement accordé à l'organisme, l'efficacité de la dépense publique, l'efficacité de l'organisme et ses effets positifs pour la clientèle visée et pour le Québec. Les principaux résultats constatés sont les suivants :



PERTINENCE : (B)

- Les besoins auxquels répond l'organisme sont persistants.
- Les apports complémentaires à l'aide du MEI générés par le CTREQ ont totalisé 5,3 M\$ en trois ans.
- Les partenaires financent les projets à hauteur de 96,6 %.
- La cohérence des actions du CTREQ en lien avec la réussite éducative au Québec est probante.
- L'utilité et la valeur ajoutée de l'organisme sont clairement confirmées par les partenaires et chercheurs sondés.



EFFICACITÉ : (A)

- En moyenne annuelle, le nombre de projets est passé de 24, entre 2012 et 2017, à 29 ces trois dernières années. En outre, les revenus générés par le CTREQ ont doublé.
- La participation des partenaires utilisateurs est en croissance par rapport à l'évaluation précédente, ainsi que les partenariats et collaborations, qui sont nombreux.
- La contribution du CTREQ à la formation d'étudiants est importante.
- Les exemples de succès d'implantation de pratiques sociales ou organisationnelles innovantes fournis confirment que les effets attendus du CTREQ sont probants.



EFFICIENCE : (A)

- L'important effet de levier de l'aide financière accordée par le MEI atteint 2,2 pour la période évaluée.
- Le coût de revient par projet réalisé est en baisse de 10 % par rapport à l'évaluation précédente.
- Par chercheur rejoint, la diminution du coût de revient atteint 13,5 %.



CONFORMITÉ : (A)

- L'adoption de saines pratiques de gestion est confirmée, de même que le respect de toutes les balises normatives de la convention de subvention.
- Les frais administratifs respectent le seuil de 10 % des dépenses.
- La masse salariale de la haute direction ne représente que 5 % des dépenses, soit la moitié de la cible.
- L'avis des partenaires et chercheurs interrogés par sondage est quasi unanime. Le taux de satisfaction dépasse 85 %.

Au terme de l'évaluation, il est suggéré aux décideurs et aux gestionnaires du Ministère de porter une attention particulière aux éléments suivants :

- Concernant la cible 2, il y aurait lieu de continuer le suivi de la complémentarité de l'organisme avec d'autres organismes soutenus par le Ministère dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation.
- Concernant l'ensemble des résultats, il y aurait lieu d'inviter l'organisme à poursuivre les mesures qui ont produit de bons résultats par rapport aux cibles du Ministère.
- Il y aurait lieu d'inclure des cibles chiffrées dans l'éventuelle prochaine convention de subvention avec l'organisme, inspirées de la présente évaluation.

TABLE DES MATIÈRES

	1.1	Objectifs de l'évaluation	5
	1.2	Portrait de l'organisme	5
CHAPITRE 1	1.3	Chaîne des résultats visés	7
CONTEXTE	1.4	Aide financière accordée par le Ministère	8
	1.5	Principes directeurs de la méthode d'évaluation.....	8
CHAPITRE 2	2.1	Critère 1 : Le besoin justifiant le soutien à l'organisme.....	10
PERTINENCE	2.2	Critère 2 : L'utilité de l'organisme pour le Québec	11
	3.1	Critère 3 : L'atteinte des résultats immédiats visés	14
CHAPITRE 3	3.2	Critère 4 : L'atteinte des effets visés	15
EFFICACITÉ	3.3	Critère 5 : L'obtention de retombées socioéconomiques	20
	4.1	Critère 6 : L'efficacité de l'aide financière du Ministère.....	22
CHAPITRE 4			
EFFICIENCE			
	5.1	Critère 7 : La conformité de la mise en œuvre de la convention de subvention	23
CHAPITRE 5	5.2	Critère 8 : La satisfaction de la clientèle.....	25
CONFORMITÉ			
	6.1	Principaux constats	27
CHAPITRE 6	6.2	Réponses aux questions de l'évaluation	28
CONCLUSIONS	6.3	Éléments à suivre	28
ANNEXE		Compléments méthodologiques	29

CHAPITRE 1

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.1 OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation vise à apprécier dans quelle mesure le CTREQ atteint les résultats attendus par le Ministère et à assurer qu'il répond à un besoin justifiant un financement public. Par conséquent, il est nécessaire d'évaluer la pertinence, l'efficacité et les effets de l'aide accordée par le Ministère, en vue d'apporter des réponses aux questions suivantes :

1. Le besoin de soutenir l'organisme est-il persistant? (Pertinence)
2. Les résultats visés par l'aide financière sont-ils atteints? (Efficacité)
3. Les résultats sont-ils obtenus à des coûts raisonnables? (Efficience)
4. L'aide financière a-t-elle été utilisée adéquatement? (Conformité)

La Direction des programmes et de l'évaluation (DPE) du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) a été mandatée pour effectuer ces travaux d'évaluation. Le protocole d'évaluation utilisé pour répondre à ces quatre questions est présenté au tableau 1.1.

Tableau 1.1

Protocole d'évaluation des résultats à la suite du soutien accordé au CTREQ

Critères à évaluer	Question
Pertinence du soutien à l'organisme	
1. Le besoin justifiant le soutien à l'organisme	1
2. L'utilité et la valeur ajoutée de l'organisme pour le Québec	1
Efficacité du soutien à l'organisme	
3. L'atteinte des résultats immédiats (extrants) visés	2
4. L'atteinte des résultats intermédiaires (effets) visés	2
5. L'obtention de retombées socioéconomiques positives	2
Efficience de l'aide financière	
6. L'efficience de l'aide financière du Ministère	3
Conformité de l'utilisation de l'aide financière	
7. La conformité de la mise en œuvre de la convention de subvention	4
8. La satisfaction de la clientèle	4

1.2 PORTRAIT DE L'ORGANISME

1.2.1 La mission et les objectifs du CTREQ

Le CTREQ a été créé en 2002 avec le statut d'organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS), dans le but de stimuler et de contribuer à concrétiser l'innovation dans le domaine de la réussite éducative, grâce au transfert de la recherche, à l'appui de l'expérience de la pratique, ainsi qu'à des services de liaison et de veille afin de permettre aux milieux de pratique d'améliorer leurs interventions pour accroître la réussite éducative.

Le CTREQ a pour mission de contribuer à l'innovation et au transfert des connaissances issues de l'alliance de la recherche et de l'expérience afin de stimuler la réussite éducative au Québec, un enjeu important pour la société québécoise. C'est ce croisement des savoirs entre la recherche et la pratique qui sert de levier aux actions du CTREQ. Les actions du CTREQ sont guidées par trois orientations : l'accroissement de la synergie entre les acteurs de la recherche et du terrain et les organisations; l'évolution des pratiques pour la réussite éducative; la mise en valeur de l'expertise développée au Québec et ailleurs. La planification stratégique du CTREQ pour 2018-2023 s'articule autour de ces trois grandes orientations :

CHAPITRE 1

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

— **Orientation 1** : Accroître la synergie entre les acteurs de la recherche et du terrain et les organisations dans une perspective interpersonnelle, interorganisationnelle, interordre et intersectorielle, pour la réussite éducative. Cette orientation fait référence au maillage des acteurs et des organisations au sein des différents espaces de collaboration et d'innovation afin de soutenir la réflexion, la recherche et la concrétisation d'idées et de solutions aux défis de la réussite éducative.

— **Orientation 2** : Stimuler l'évolution de pratiques innovantes, pertinentes et efficaces pour la réussite éducative, l'intégration harmonieuse des jeunes dans la société et l'apprentissage tout au long de la vie. Plus spécifiquement, cette orientation porte sur l'émergence et la réalisation de projets rassembleurs et structurants prenant en compte les besoins, la contribution des acteurs concernés et aussi les possibilités qu'offre le numérique pour concrétiser la transformation des façons de faire en transfert, en innovation et en réussite éducative.

— **Orientation 3** : Contribuer à la mise en valeur de l'expertise développée au Québec et ailleurs.

Ainsi, les trois orientations réunies concourent au développement d'une culture scientifique et d'innovation facilitant une prise de décision éclairée et des interventions favorables à la réussite éducative. Elles témoignent de la préoccupation du CTREQ de faire appel à différents moyens pour contribuer au rayonnement de l'expertise développée en transfert, en innovation et en réussite éducative.

1.2.2 L'offre de service et la clientèle visée

Le CTREQ organise régulièrement des activités de réseautage et de liaison contribuant au maillage entre les chercheurs et les intervenants en réussite éducative. Chaque année, le CTREQ participe également à plusieurs événements en éducation.

L'organisme réalise des projets innovants qui favorisent la persévérance et la réussite éducative. Ces projets misent sur l'utilisation des connaissances scientifiques et des savoirs d'expérience, ainsi que sur la collaboration entre les chercheurs, les praticiens et les organisations.

Pour réaliser des projets innovants, le CTREQ offre un ensemble de services¹ personnalisés en fonction des besoins ou de la situation :

1. Développement

Développer et expérimenter des solutions nouvelles, en collaboration, pour répondre à un besoin ou contribuer à l'évolution des pratiques en éducation.

2. Adaptation

Adapter des résultats de recherche en lien avec la réussite éducative dans un langage et un format appropriés pour les publics visés.

3. Accompagnement

Accompagner des milieux dans l'appropriation et l'utilisation de connaissances scientifiques et de pratiques pertinentes et innovantes.

4. Évaluation

Collaborer à l'évaluation des programmes dans un but d'amélioration, d'appréciation des retombées ou de validation scientifique.

5. Veille – RIRE

Repérer et diffuser la documentation susceptible de répondre aux besoins des acteurs de la réussite éducative par le Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE).

¹ L'organisme précise que, d'ailleurs, l'offre de service est en cours de révision pour bien prendre en considération les besoins des acteurs et des milieux.

CHAPITRE 1

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

En plus de ces services, le CTREQ met à la disposition de ses partenaires de projets son expertise en gestion de projets : analyser les besoins, mettre en place l'équipe de travail, collaborer à la recherche de financement, planifier, coordonner, etc.

1.2.3 Le portrait financier de l'organisme

Le tableau 1.2 dresse le portrait des revenus du CTREQ de 2017 à 2020 (du 1^{er} juillet au 30 juin). En 2019-2020, les revenus du CTREQ étaient de 2 150 k\$.

Tableau 1.2
Revenus du CTREQ (en milliers de dollars)

Revenus annuels	2017-2018	2018-2019	2019-2020
— Subvention du MEI (fonctionnement)	600	700	750
— Autres subventions gouvernementales		52	361
— Contribution des partenaires ²	1 726	1 999	1 014
— Revenus autonomes	121	240	192
— Autres revenus	24	49	49
Total des revenus	2 471	2 840	2 150
— Apports reportés		(200)	(215)

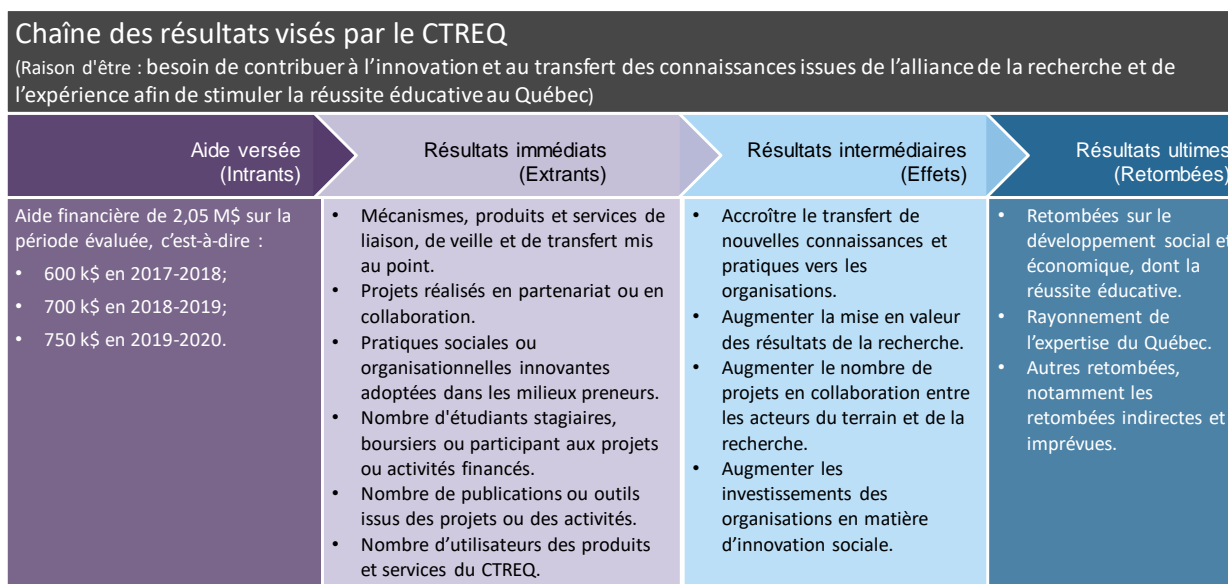
Source : États financiers audités de l'organisme. Présentation MEI, 2020.

1.3 CHAÎNE DES RÉSULTATS VISÉS

À l'annexe 1, section 1.A – Modèle logique, vous trouverez l'illustration de l'intervention gouvernementale, plus communément appelée le modèle logique. Celui-ci illustre la chaîne des résultats attendus par le Ministère et fait aussi office de vérification de la cohérence interne des liens entre les composantes de l'intervention, notamment ses objectifs, ses extrants et ses effets attendus.

Le graphique suivant illustre la chaîne des résultats attendus, ou ce qu'on appelle la théorie du programme.

Graphique 1.1



² Pour l'année 2017-2018, la contribution des partenaires inclut les partenaires gouvernementaux.

CHAPITRE 1

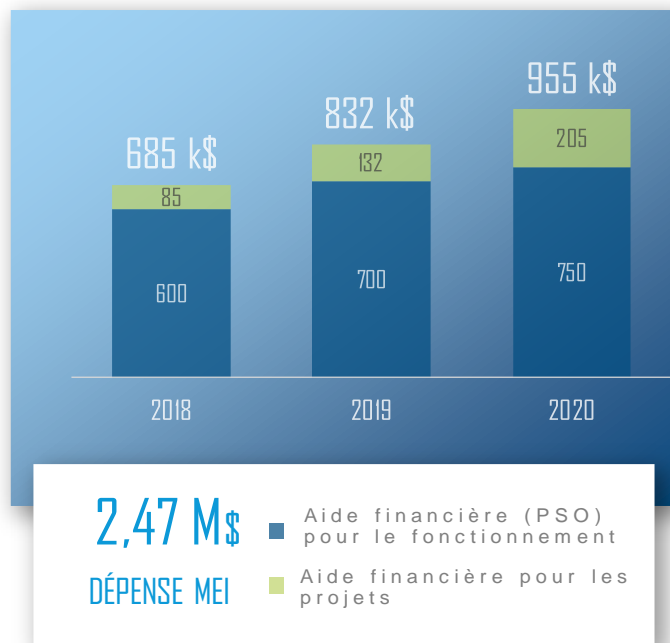
CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.4 AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE PAR LE MINISTÈRE

Le Ministère a versé au CTREQ un montant total de 2,47 M\$ pour la période allant de 2017 à 2020. Ce financement s'inscrit dans le cadre du PSO, le Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, auquel s'ajoute une participation financière du Ministère dans certains projets.

Graphique 1.2

Aide financière accordée au CTREQ, en milliers de dollars



Source : Documentation administrative du programme et requête d'information adressée au CTREQ. Compilation MEI, septembre 2020.

1.5 PRINCIPES DIRECTEURS DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

La méthode d'évaluation utilise les principes de l'analyse multicritère. Elle consiste à comparer les résultats du programme par rapport aux résultats visés dans le cadre normatif ou aux attentes habituelles du Ministère.

L'appréciation des écarts est réalisée selon l'échelle suivante :

Appréciation	Signification de l'appréciation
Ⓐ	— Le degré Ⓐ signifie un résultat très satisfaisant. La cible est dépassée.
Ⓑ	— Le degré Ⓑ signifie un résultat satisfaisant. La cible est atteinte.
Ⓒ	— Le degré Ⓒ signifie un résultat perfectible. La cible est en partie atteinte.
Ⓓ	— Le degré Ⓓ signifie un résultat insatisfaisant. La cible n'est pas atteinte.

Une appréciation de chaque critère devra aussi être portée, selon la même échelle que ci-dessus. La méthode d'évaluation est détaillée à la section 1.B de l'annexe.

CHAPITRE 1

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Les sources d'information utilisées regroupent les éléments suivants : les données administratives de l'organisme et celles sur les orientations gouvernementales associées, et les données de l'enquête téléphonique réalisée auprès des partenaires, des chercheurs et des clients. Plus de détails sont présentés à l'annexe 1.C – Les sources de données.

L'évaluation porte sur les résultats du CTREQ obtenus au cours des années financières 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020. L'aide financière a été consentie en vertu de deux conventions de subvention à l'intérieur de deux programmes différents. La première est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015 en vertu du Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT). Un avenant a ensuite été signé en 2018 pour faire le pont avec le Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO), qui a remplacé le PSVT. Le cadre normatif du PSO a été approuvé le 13 août 2018 (CT n° 219940). La deuxième convention est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019, sous le volet 1B du PSO : Soutien au fonctionnement des organismes d'intermédiation en innovation sociale. L'évaluation est donc basée sur la plus récente convention.

Dans le but de faciliter la présentation des résultats, les années financières évaluées sont converties selon les années calendaires suivantes :

2017-2018 → 2018 2018-2019 → 2019 2019-2020 → 2020

Les limites de l'évaluation des résultats du programme et les stratégies d'atténuation de leurs effets sont présentées à l'annexe 1.D – Les limites de l'évaluation.

CHAPITRE 2

PERTINENCE DU SOUTIEN À L'ORGANISME

2.1 CRITÈRE 1 : LE BESOIN JUSTIFIANT LE SOUTIEN À L'ORGANISME

LES CIBLES

1. Persistance des besoins auxquels répond l'organisme.
2. Complémentarité du CTREQ dans son écosystème et absence de chevauchement problématique avec d'autres organismes.

Constats relatifs à la cible 1

La persistance des besoins auxquels répond l'organisme est mesurée à l'aide de deux indicateurs : les apports complémentaires, en espèces et en nature, à l'aide financière du Ministère, ainsi que la part des budgets des projets qui est financée par les utilisateurs et les partenaires autres que le Ministère.

Dans le graphique 1.1, les apports sont liés surtout aux projets. Ils correspondent aux contributions monétaires et en nature des partenaires dans les projets ainsi qu'aux honoraires de gestion facturés par le CTREQ pour ses services. À cela s'ajoutent les revenus générés par la vente de produits et licences aux utilisateurs directs. L'organisme génère d'autres revenus autonomes (voir la cible 13), mais ces deux éléments sont directement reliés à l'intérêt qu'arrive à générer le CTREQ par sa présence et son engagement.

D'autre part, comme le montre la deuxième partie du graphique, la quasi-totalité du financement des projets provient de partenaires et d'utilisateurs. Cela démontre un engagement fort de ceux-ci dans les projets mis en place en partenariat avec le CTREQ.

Graphique 1.1

Apports complémentaires, en espèces et en nature, à l'aide financière du MEI

	2018	2019	2020	Total
Valeur des apports	1 762 080 \$	2 185 942 \$	1 387 837 \$	5 335 859 \$

Part des budgets des projets financée par les utilisateurs directs et les partenaires de projets

	2018	2019	2020	Total
Pourcentage de l'apport des utilisateurs et des partenaires	96,6 %	98,6 %	94,7 %	96,6 %

Source : Requête d'information auprès du CTREQ, 2020.

Constats relatifs à la cible 2

Le CTREQ affirme s'appuyer sur un important réseau qui regroupe des membres provenant de différents milieux préoccupés par la réussite éducative. Aux membres du conseil d'administration (CA) et aux 54 membres associés qui constituent le réseau de proximité du CTREQ s'ajoute un grand nombre de partenaires et de collaborateurs provenant majoritairement du milieu de l'éducation. Les acteurs d'organisations préoccupées par la réussite scolaire font appel aux services du CTREQ pour des besoins auxquels ils ne peuvent répondre. De plus, bien que le CTREQ crée de nouvelles collaborations chaque année, plusieurs partenaires et collaborateurs gravitent autour du CTREQ depuis plusieurs années, ce qui témoigne de leur satisfaction à l'égard de leur collaboration avec lui et indique qu'il répond à leurs besoins.

D'autre part, les partenaires du CTREQ ont été questionnés par sondage au sujet de sa complémentarité dans l'écosystème de la réussite éducative. Sur les 39 répondants, 49 % ont affirmé que les produits et services du CTREQ étaient uniques, alors qu'un tiers les trouvaient complémentaires. Seulement trois répondants les trouvaient comparables à ceux d'autres organismes ou fournisseurs québécois. Parmi les particularités les plus mentionnées par les répondants, on trouve « son réseautage » et « sa prise en considération à la fois des connaissances issues de la recherche et des savoirs d'expérience » citées 32 fois

CHAPITRE 2

PERTINENCE DU SOUTIEN À L'ORGANISME

chacune. L'expertise et la compétence du personnel du CTREQ ressortent également, ainsi que la qualité de ses produits, services et activités, avec des prévalences de 62 %, 64 % ou 67 % des répondants.

À une question similaire posée aux chercheurs participant aux projets du CTREQ, 9 des 13 répondants, soit 69 %, ont indiqué trouver ses produits et services uniques ou complémentaires, et les autres ont dit ne pas avoir de réponse.

AVIS

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 1

(B)

Les résultats sont jugés satisfaisants, car les deux cibles sont atteintes.

(B) **La cible 1 est atteinte.** Le CTREQ est bien intégré dans son écosystème et l'engagement financier de ses partenaires démontre pleinement la pertinence de ses projets et activités. La valeur des apports externes a diminué pour la dernière année, mais la moyenne annuelle demeure supérieure à celle qui a été constatée lors de l'évaluation précédente.

(B) **La cible 2 est atteinte.** Les réponses au sondage confirment également la perception selon laquelle le CTREQ joue un rôle singulier dans l'articulation de tout l'écosystème du développement de la réussite éducative au Québec. Toutefois, au-delà des opinions recueillies, il serait pertinent de continuer le suivi de la complémentarité de l'organisme avec d'autres organismes soutenus par le Ministère dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation.

2.2 CRITÈRE 2 : L'UTILITÉ DE L'ORGANISME POUR LE QUÉBEC

LES CIBLES

3. Cohérence avérée et liens de l'organisme avec les stratégies et les plans d'action tant du Ministère que du gouvernement du Québec.
4. Valeur ajoutée du CTREQ dans son domaine, reconnue par au moins 70 % des partenaires, chercheurs et utilisateurs.
5. Utilité des activités, projets et services du CTREQ reconnue par au moins 70 % des partenaires, chercheurs et utilisateurs.

Constats relatifs à la cible 3

Par ses projets et ses activités, le CTREQ déclare valoriser les connaissances et le savoir-faire (ex. : projet Collaborer-Apprendre-Réussir [CAR], Réseau d'information pour la réussite éducative [RIRE]) ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies (ex. : *Courants numériques et vents québécois : les utilisations du numérique en éducation*). « Les projets et les activités du CTREQ contribuent également à accroître la synergie entre les acteurs de la recherche et du terrain ainsi qu'à stimuler le dialogue (ex. : Conférence de consensus sur la mixité sociale et scolaire), les collaborations (ex. : occasions de liaison et réseautage lors du Symposium) et les partenariats selon une approche "gagnant-gagnant" dans ses divers projets. Par sa veille quotidienne dont les résultats sont rendus disponibles par le RIRE, le CTREQ est un acteur clé pour le repérage de l'information pertinente, le traitement et la diffusion aux publics concernés par la réussite éducative³. »

³ Requête d'information remplie par le CTREQ, septembre 2020.

CHAPITRE 2

PERTINENCE DU SOUTIEN À L'ORGANISME

Selon la direction de l'organisme, les actions du CTREQ en réussite éducative peuvent contribuer à d'autres initiatives du gouvernement du Québec :

- La **Politique de la réussite éducative** : Les différents projets du CTREQ visent à favoriser la réussite éducative. La grande majorité des projets a donc un lien direct avec la politique de la réussite éducative. À titre d'exemple, l'accompagnement dans le cadre du projet CAR pour la mise en place de pratiques collaboratives dans les milieux scolaires a touché 55 centres de services scolaires.
- Le **Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur** : L'activité *Courants numériques et vents québécois : les utilisations du numérique en éducation*, soutenue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), était étroitement liée au plan d'action. Également, le projet en exploration qui a finalement été confirmé en juillet 2020 porte sur la deuxième mesure du plan, soit « Accroître l'usage pédagogique de la programmation informatique ».
- Les projets de recherche soutenus par le MEES (**Programme de recherche sur la réussite et la persévérance scolaires** et **Programme de recherche en écriture et lecture**) : Le CTREQ participe aux comités de suivi et aux présentations des chercheurs lors des séances de transfert. Il collabore également à la diffusion des résultats de recherche par le RIRE. Dans le cadre de mandats obtenus du MEES, le CTREQ a produit trois bulletins *Objectif persévérance et réussite*, un cahier thématique et un *Coup de pouce à la réussite*, en plus de produire des outils de transfert comme une affiche et une vidéo (*Apprendre tout au long de la vie*).
- Le projet du Lab-École : Ce projet lancé par le ministre de l'Éducation en 2017 a pour but de mener des chantiers pour développer les concepts des écoles québécoises du futur. Le CTREQ a collaboré au processus d'évaluation en recrutant des chercheurs et en organisant une activité d'échange. Il a fourni des avis et est invité à participer à un comité d'évaluation.
- La collaboration avec le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) : Le CSE, en plus d'être présent au CA du CTREQ à titre d'observateur, a collaboré avec le CTREQ dans le cadre de différents projets, dont la production d'outils de transfert pour l'avis sur la diversité et pour le *Rapport sur l'état et les besoins en éducation* de 2018, qui portait sur l'évaluation. Il a également été un partenaire important dans le projet de la Conférence de consensus.
- La collaboration avec les **instances régionales de concertation** (IRC) : Certaines IRC, dont le financement est assuré par le MEES, ont approché le CTREQ pour qu'il collabore avec elles (accompagnement et transfert). C'est le cas notamment de l'IRC de la Capitale-Nationale et de PRÉCA. Ces organismes visent à mobiliser les acteurs concernés pour l'élaboration d'initiatives concertées afin de soutenir la lutte contre le décrochage scolaire sur leur territoire.

Constats relatifs à la cible 4

Questionné sur sa valeur ajoutée, l'organisme articule celle-ci autour des éléments suivants :

- Développement d'une expertise en innovation et en transfert de connaissances scientifiques et d'expériences.
- Vecteur de partage entre des acteurs du terrain et de la recherche autour de préoccupations communes.
- Réunion d'expertises complémentaires au sein de son équipe, de son conseil d'administration, de son réseau de chercheurs et de membres associés. Ses collaborateurs et partenaires de projets sont issus d'horizons variés. Il mise sur une approche systémique de la réussite éducative.
- Nombreuses réalisations variées et de qualité, utilisées dans les milieux.
- Reconnaissance de sa contribution dans les milieux, particulièrement dans ceux où des projets d'envergure ont été menés.

CHAPITRE 2

PERTINENCE DU SOUTIEN À L'ORGANISME

De plus, 87 % des 39 partenaires ayant répondu au sondage confirment la valeur ajoutée du CTREQ, ainsi que 8 des 13 chercheurs. Les raisons qu'ils évoquent rejoignent d'ailleurs largement les éléments identifiés ci-dessus. En voici quelques citations :

« Il est probablement le seul à s'impliquer activement comme agent médiateur entre le milieu de la recherche et le milieu professionnel scolaire. »

« Le CTREQ fédère plusieurs dizaines de chercheurs de toutes les universités et son accessibilité et sa polyvalence le rendent indispensable! »

Constats relatifs à la cible 5

Les circonstances actuelles de la pandémie ont révélé une utilité supplémentaire à l'organisme. En effet, le CTREQ relate avoir collaboré, à la demande de la Fédération des centres de services scolaires du Québec, à la recherche de ressources (étudiants et jeunes enseignants) pour la production des trousseaux envoyés par le MEES aux parents afin de soutenir l'apprentissage à distance. De même, le CTREQ a rendu disponible l'environnement d'apprentissage personnalisé SAMI-PRO, développé avec SAVIE, pour soutenir certains apprentissages en mathématiques et en français à partir du 2^e cycle du secondaire, de même que certaines stratégies. Une trentaine d'écoles se sont inscrites dès l'annonce.

La perception des chercheurs interrogés lors du sondage concerne les éléments plus habituels de l'utilité du CTREQ. Ainsi, 11 des 13 répondants trouvent très utile son rôle d'accompagnement ou de soutien dans l'appropriation de nouvelles connaissances, ou encore ses services de liaison entre les chercheurs et d'autres acteurs de la réussite éducative. Un répondant trouve pour sa part tous ces éléments assez utiles. Cela donne une confirmation très nette de l'utilité perçue par les chercheurs.

Du côté des partenaires, la même conviction s'exprime. En ce qui concerne la pertinence des produits, services, activités et projets du CTREQ par rapport à leurs besoins ou préoccupations, 85 % jugent ceux-ci très utiles, et les autres, assez utiles. En ce qui concerne les autres éléments que sont son rôle de soutien dans l'appropriation de nouvelles connaissances ou son rôle d'accompagnement ou de liaison, on retrouve la même unanimité, partagée entre « très utile » et « assez utile » dans les mêmes proportions.

AVIS

ⓑ

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 2

Les résultats sont jugés satisfaisants, car une cible est atteinte et les deux autres sont dépassées.

- Ⓐ **La cible 3 est dépassée.** La pertinence pour le Québec de soutenir la réussite éducative est évidente, et la cohérence des actions du CTREQ en lien avec cet objectif est confirmée.
 - ⓑ **La cible 4 est atteinte.** Les réponses au sondage confirment également la perception selon laquelle le CTREQ apporte une valeur ajoutée dans son domaine. Ces résultats viennent d'ailleurs renforcer les constats à la cible 2 quant à la complémentarité de l'organisme au sein de son écosystème.
 - Ⓐ **La cible 5 est dépassée.** L'utilité du CTREQ fait pratiquement l'unanimité auprès des chercheurs et des partenaires interrogés.
-

CHAPITRE 3

L'EFFICACITÉ DU SOUTIEN À L'ORGANISME

3.1 CRITÈRE 3 : L'ATTEINTE DES RÉSULTATS IMMÉDIATS VISÉS

LES CIBLES

6. Des organismes utilisateurs participant aux activités et projets du CTREQ.
7. Réalisation de projets (en collaboration, intersectoriels ou en partenariat).
8. Utilisateurs du CTREQ correspondant à ceux visés par le Ministère.

Constats relatifs à la cible 6

Comme illustré dans le tableau 3.1, la participation des organismes utilisateurs est importante et croît d'année en année pendant la période évaluée. La participation des chercheurs est également à la hausse par rapport à l'évaluation précédente. Les événements d'envergure qui se sont déroulés en 2018-2019 ont mobilisé un nombre record de chercheurs.

Tableau 3.1

Dénombrement des organismes utilisateurs et des chercheurs

Résultats	2018	2019	2020
• Nombre de participations d' organismes utilisateurs	16 955	28 846	31 369
• Nombre de participations de chercheurs	90	131	105

Source : Requête d'information auprès du CTREQ, 2020.

Constats relatifs à la cible 7

Dans le tableau 3.2, on remarque une légère baisse du nombre annuel de projets entre la première et la dernière année évaluée. L'organisme explique que cette variation est toute naturelle, considérant que la taille des projets est très variable, tout comme le temps requis par l'équipe de conseillers du CTREQ.

Comme point de comparaison, la précédente évaluation avait compilé 118 projets en cinq ans, ce qui donne une moyenne annuelle de près de 24. Cette fois, la moyenne atteint 29.

Tous les projets auxquels le CTREQ participe sont réalisés en collaboration ou en partenariat. C'est ce qui explique que le total des projets soit le même que le nombre indiqué à la première ligne dans le tableau 3.2. Parfois, les partenaires sont les instigateurs des projets, alors que dans d'autres cas, ils sont approchés par le CTREQ. Chaque année, de nouvelles organisations provenant de différents secteurs collaborent aux projets.

Tableau 3.2

Dénombrement des projets, des produits et des services

	2018	2019	2020
• Nombre de projets réalisés ou entamés			
– Projets réalisés en collaboration ou en partenariat	29	31	27
– Projets réalisés en collaboration avec de nouvelles organisations	5	4	7
– Projets réalisés en collaboration intersectorielle	5	6	9
– Nombre total de projets	29	31	27
• Nombre d'acquisitions de produits et services par les milieux utilisateurs			
– Trousses	689	250	62
– Guides	6 062	13 359	12 898
– Formations	940	1 204	1 243
– Autres	8 703	8 570	7 176

Source : Requête d'information auprès du CTREQ, 2020.

CHAPITRE 3

L'EFFICACITÉ DU SOUTIEN À L'ORGANISME

Constats relatifs à la cible 8

Globalement, les acquisitions de produits et services par les milieux utilisateurs sont en hausse par rapport à la précédente évaluation. On passe ainsi d'une moyenne de 14 561 à 20 384 utilisations des produits, services et activités du CTREQ, soit une augmentation de près de 40 %. Les détails apparaissent au tableau 3.2.

Le CTREQ affirme rejoindre différents acteurs, de la recherche et du terrain, de diverses organisations et de divers secteurs, et vise la diversification de ses partenariats (milieux d'éducation tant de la recherche que du terrain, organismes communautaires et de la communauté, organismes d'autres secteurs). Ainsi, il stimule l'innovation et y contribue dans un secteur clé et prioritaire au Québec, l'éducation, et répond à un défi important de la société, soit la réussite éducative.

Ces objectifs et clientèles correspondent à des cibles du Ministère et du gouvernement, qui s'expriment notamment à travers la Politique de la réussite éducative, le Plan numérique du MEES et d'autres projets de recherche que ce ministère soutient, des stratégies et des politiques. La liste plus détaillée apparaît à la cible 3.

AVIS

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 3

ⓑ

Les résultats sont jugés satisfaisants, car une cible est atteinte et les deux autres sont dépassées.

ⓐ **La cible 6 est dépassée.** La participation d'organismes utilisateurs est soutenue et croissante sur la période évaluée.

ⓑ **La cible 7 est atteinte.** Les collaborations, maillages et partenariats sont à la base même des façons de faire de l'organisme. Le nombre de projets, bien qu'en baisse, demeure au-dessus de la moyenne annuelle de l'évaluation précédente.

ⓐ **La cible 8 est dépassée.** Les utilisateurs sont au rendez-vous. La réussite éducative se veut une priorité gouvernementale et le CTREQ en est très certainement un instrument.

3.2 CRITÈRE 4 : L'ATTEINTE DES EFFETS VISÉS

LES CIBLES

9. Présence de partenariats et collaborations avec d'autres acteurs du système québécois d'innovation.
10. Plusieurs publications issues des projets de recherche.
11. Contribution du CTREQ à la formation d'étudiants.
12. Trois cas à succès de pratiques sociales ou organisationnelles innovantes adoptées.

Constats relatifs à la cible 9

Lors de l'évaluation précédente, entre 2012 et 2017, la moyenne annuelle était de 93,5 partenariats et de 337,4 collaborations. Cette fois, le nombre moyen de partenariats dépasse les 113 annuellement, alors que le total des collaborations dépasse les 368. Le tableau 3.3 présente la ventilation des différents partenariats et collaborations établis ou maintenus par le CTREQ entre 2017 et 2020.

L'organisme compte plusieurs types de partenaires, tels que :

- les membres du CA, qui sont une quinzaine et proviennent tant de la recherche que du terrain;
- les membres associés, au nombre d'une cinquantaine, qui, pour la plupart, accompagnent le CTREQ depuis ses débuts et ont participé à au moins un projet;

CHAPITRE 3

L'EFFICACITÉ DU SOUTIEN À L'ORGANISME

- le milieu de l'éducation et ses nombreux acteurs : le milieu scolaire, les parents, les entreprises en lien avec la réussite éducative, les instances régionales de concertation et différents comités;
- les chercheurs associés et autres acteurs de la recherche, notamment des groupes de recherche liés à l'éducation et des associations;
- les autres OLTIS, des organismes communautaires et différents bailleurs de fonds.

Tableau 3.3

Nombre de partenariats et de collaborations

	2018	2019	2020	Moyenne annuelle
• Partenariats	88	128	124	113
– avec le secteur de la recherche publique et privée	49	54	51	51
– avec le milieu de la réussite éducative	10	17	16	14
– avec les acteurs locaux ou régionaux du soutien à l'innovation	6	6	7	6
– avec les bailleurs de fonds	22	24	23	23
– avec d'autres types d'acteurs	1	27	27	18
Collaborations	267	457	381	368
– avec le secteur de la recherche publique et privée	98	128	122	116
– avec le milieu de la réussite éducative	154	272	193	206
– avec les acteurs locaux ou régionaux du soutien à l'innovation	7	11	10	9
– avec les bailleurs de fonds	1	2	2	2
– avec d'autres types d'acteurs	7	44	54	35

Source : Requête d'information auprès du CTREQ. Compilation MEI, septembre 2020.

Le CTREQ compte également une stratégie de développement de collaborations avec les organismes utilisateurs. À l'été 2019, le CTREQ a amorcé la révision de son offre de service et, en collaboration avec le comité de révision de l'offre de service et le CA, une stratégie est actuellement mise en place pour mieux faire connaître l'offre de service et atteindre une diversité d'organisations concernées par la réussite éducative. Avec son approche de coconstruction de ses différents projets, le CTREQ vise à trouver le meilleur partenaire possible et à faire en sorte que les projets soient réalisés dans une perspective « gagnant-gagnant » afin que chacun y trouve son compte.

L'organisation d'événements en éducation est également un moyen de développer certaines collaborations. Le CTREQ sert aussi de lien pour mettre en relation des acteurs de la recherche et du terrain qui lui en font la demande. Ainsi, l'organisme compte continuer à élargir ses différentes collaborations et tisser de nouveaux partenariats.

CHAPITRE 3

L'EFFICACITÉ DU SOUTIEN À L'ORGANISME

Constats relatifs à la cible 10

Pour ce qui est des publications associées à des projets de recherche, le CTREQ précise qu'il ne fait pas de la recherche proprement dite, mais plutôt des projets de transfert et d'innovation.

Les productions du CTREQ sont variées, comme en témoigne le graphique 3.1. Au cours de la période évaluée, le CTREQ a collaboré à la réalisation de nombreux produits de transfert ainsi qu'à de nombreuses publications associées à des activités de transfert.

Graphique 3.1

Nombre de publications associées à des activités de transfert



9 publications en 2018

14 publications en 2019

10 publications en 2020

Pour les produits spécifiquement issus de la veille (articles et Diigo), les chiffres sont demeurés stables, à l'exception d'une légère augmentation au cours de la dernière année par rapport au nombre d'articles diffusés. Le CTREQ fait une veille quotidienne qui permet de fournir des informations de qualité aux acteurs de l'éducation. Des résultats de cette veille sont accessibles sur le RIRE, dont la plateforme, après plus de dix ans d'existence, sera revue prochainement. En plus des sept résultats de veille qui sont partagés quotidiennement avec les abonnées de l'infolettre et sur le site du RIRE, le CTREQ produit au moins deux articles hebdomadaires et un dossier thématique mensuel sur des thématiques d'actualité qui sont rendus accessibles par le biais du RIRE.

Constats relatifs à la cible 11

Le graphique 3.2 présente la contribution du CTREQ à la formation d'étudiants. Au cours des trois dernières années, le CTREQ a permis à différents étudiants et étudiantes de collaborer à ses activités et surtout à ses projets. Plusieurs catégories d'étudiants sont impliquées et leur participation prend différentes formes, comme l'illustre le tableau 3.4. La moyenne annuelle était de 16 étudiants par année lors de l'évaluation précédente. Elle dépasse cette fois 27.

Graphique 3.2

Contributions du CTREQ à la formation d'étudiants de 2017 à 2020



83 étudiants ont participé à des projets du CTREQ

Moyenne de près de 28 étudiants par année

L'année 2018 a été tout particulièrement fertile à cause de la tenue de trois grands événements et de l'implication importante d'étudiants lors de ces activités. Un seul événement a pu être organisé l'année suivante, ce qui diminue forcément la participation des étudiants.

Tableau 3.4

Répartition des étudiants participant aux activités et projets du CTREQ

	2018	2019	2020	Total
● Au niveau collégial	0	1	2	3
– Stages	0	0	0	0
– Contrats	0	1	2	3
– Bourses	0	0	0	0
● Au niveau universitaire	20	35	25	80
– Stages	1	0	0	1
– Contrats	18	34	24	76
– Bourses	1	1	1	3

Source : Requête d'information auprès du CTREQ. Compilation MEI, septembre 2020.

CHAPITRE 3

L'EFFICACITÉ DU SOUTIEN À L'ORGANISME

Constats relatifs à la cible 12

Cinq cas à succès ont été soumis par le CTREQ pour illustrer l'adoption de pratiques sociales ou organisationnelles innovantes. Les voici présentés sommairement.

- **1. Capable comme les autres**

Le projet s'est échelonné sur trois ans, de 2016 à 2019, et visait à produire des outils pour aider les jeunes qui présentent des incapacités intellectuelles à maîtriser certaines habiletés cognitives essentielles pour leur autonomie. L'approche éducative préconisée est unique et novatrice, puisqu'elle se base sur la réduction, voire l'élimination dans certains cas, des facteurs d'obstacle à l'apprentissage plutôt que sur le renforcement d'un enseignement trop souvent incompatible pour ces jeunes. Sous forme de vidéos, d'infographies, de diaporamas et de textes, ces ressources mettent l'accent sur les cinq domaines d'habiletés suivants : l'utilisation des nombres, la communication écrite, la gestion du temps, la gestion de l'argent et les déplacements. Selon Jacques Langevin, le chercheur participant au projet : « En réduisant les facteurs d'obstacle, nous augmentons les capacités intellectuelles! »

Dans le cadre de ce projet, le CTREQ, qui était responsable de la coordination du projet, de l'animation des différents groupes de travail ainsi que du développement des outils prévus au projet, a collaboré avec différents intervenants. Ce projet représente une rencontre réussie des savoirs issus de la recherche et de la pratique. L'accueil des équipes de travail ainsi que l'ouverture des parents et des enfants rencontrés ont permis au CTREQ et à ses collaborateurs de capter les détails des approches préconisées ainsi que de leurs résultats directs sur les enfants et leur famille.

- **2. Jeunes musiciens du monde**

Jeunes musiciens du monde (JMM) est un organisme de bienfaisance qui a pour mission de favoriser le développement du plein potentiel d'enfants et d'adolescents de milieux à risque au moyen d'activités musicales offertes gratuitement. Depuis 2015, le CTREQ collabore étroitement avec Jeunes musiciens du monde pour systématiser et documenter son approche musicosociale unique qui constitue une innovation dans le domaine de l'intervention préventive.

Pour améliorer de façon continue la qualité, la cohérence et l'efficacité des actions de l'organisme dans une perspective de pérennité, la direction de JMM a jugé indispensable de systématiser l'approche musicosociale et de se doter d'un cadre de référence. Les membres de l'équipe ont aussi manifesté le besoin d'être accompagnés pour s'approprier l'approche musicosociale telle que décrite dans le cadre de référence et mettre en œuvre les pratiques qui y sont présentées de manière harmonisée.

Ainsi, le projet s'est articulé en deux volets principaux : l'élaboration du cadre de référence de l'approche musicosociale JMM, et l'expérimentation du cadre de référence par les membres de l'équipe dans un but d'appropriation et de bonification. Grâce à ce cadre de référence, les membres de l'équipe de JMM peuvent désormais améliorer de façon continue la qualité, la cohérence et l'efficacité des actions posées auprès des jeunes de milieux à risque dans une perspective de pérennité. Ensuite, le volet 2 du projet a permis aux membres de l'équipe non seulement de s'approprier le cadre de référence, mais aussi de développer des pratiques collaboratives maintenant intégrées aux façons de faire. L'organisme peut désormais envisager d'étendre ses activités dans de nouveaux milieux.

- **3. CAR : Collaborer, apprendre, réussir**

CAR est un projet en cours depuis maintenant six ans qui touche des acteurs de toutes les régions du Québec. Il s'agit d'un plan d'action qui vise le développement du leadership pédagogique par la mise en œuvre d'approches collaboratives telles que des communautés de pratique de directions d'établissements et des communautés d'apprentissage professionnelles au sein des équipes-écoles. L'initiative cherche à contribuer à un changement de culture au sein des organisations scolaires en misant sur la collaboration entre les différents paliers décisionnels. Une trentaine d'années de recherche ont démontré que l'amélioration de la réussite des élèves passait, entre autres, par une culture de collaboration centrée sur l'apprentissage.

CHAPITRE 3

L'EFFICACITÉ DU SOUTIEN À L'ORGANISME

Le mandat du CTREQ dans le cadre du projet CAR consiste principalement en les deux volets suivants : offrir de l'accompagnement à la mise en œuvre d'approches collaboratives dans les centres de services scolaires, puis concevoir des ressources pour soutenir les efforts de collaboration centrée sur les apprentissages.

C'est un total de 55 centres de services scolaires qui ont été accompagnés à ce jour, ce qui représente 1 238 équipes.

• 4. L'environnement d'apprentissage SAMI-PRO

Il s'agit d'un projet intersectoriel en trois phases, qui a été à l'origine d'une collaboration avec de nouveaux partenaires. Au départ, l'Institut national des mines du Québec et le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois ont souhaité que plus de jeunes puissent accéder à la formation professionnelle et acquièrent les compétences de base en français et en mathématiques pour réussir leurs études au secteur professionnel.

SAMI-PRO est un environnement de formation en ligne personnalisé, développé par le centre de recherche de la Société d'apprentissage à vie (SAVIE). Le cœur de ce projet réalisé en partenariat consistait en l'adaptation de l'environnement de formation aux élèves autochtones et allochtones qui sont en formation professionnelle au secondaire ou qui s'y destinent. Forte de la réussite de la solution développée dans une première phase (1^{er} volet), l'équipe du centre de services scolaire a demandé de poursuivre la collaboration.

Les phases suivantes avaient pour but de concevoir et de valider des outils de dépistage et des outils d'aide en ligne, d'une part, puis d'ajouter à l'environnement d'apprentissage des ressources pour développer les compétences de production numérique écrite.

L'agrandissement du périmètre d'utilisation de SAMI-PRO et le très haut taux de satisfaction des élèves et des intervenants témoignent de la pertinence du projet et du fait que l'environnement d'apprentissage représente une solution efficace aux problèmes ciblés au départ.

• 5. Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE)

Le RIRE est né en 2009 et visait une meilleure circulation des résultats récents des recherches dans le milieu de l'éducation, et plus particulièrement auprès des acteurs du terrain. Ainsi, le RIRE diffuse de l'information susceptible de répondre aux besoins des acteurs de la réussite éducative, dans une perspective de développement d'une culture scientifique et d'innovation. Concrètement, les résultats de la veille sont sauvegardés dans une bibliothèque virtuelle, le Diigo, accessible en ligne. Également, le RIRE diffuse chaque semaine deux articles de vulgarisation et une ressource, et, chaque mois, un nouveau dossier thématique est partagé. Ainsi, au cours de la dernière année, le RIRE a publié 97 articles de vulgarisation, 48 ressources, 11 dossiers thématiques et 1 750 résultats de veille.

AVIS



COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 4

Les résultats sont jugés très satisfaisants, car toutes les cibles sont dépassées.

- Ⓐ **La cible 9 est dépassée.** L'organisme s'inscrit bel et bien dans l'écosystème de l'innovation sociale au Québec. Les partenariats et collaborations sont nombreux et en croissance par rapport à l'évaluation précédente.
- Ⓐ **La cible 10 est dépassée.** Les publications sont variées et leur nombre se maintient dans le temps. Toutefois, on remarque une légère baisse de la moyenne annuelle entre cette période évaluée et la précédente.
- Ⓐ **La cible 11 est dépassée.** La contribution du CTREQ à la formation d'étudiants est probante.
- Ⓐ **La cible 12 est dépassée.** Les succès d'implantation de pratiques sociales ou organisationnelles innovantes présentés par l'organisme confirment que les effets attendus du CTREQ sont probants.

CHAPITRE 3

L'EFFICACITÉ DU SOUTIEN À L'ORGANISME

3.3 CRITÈRE 5 : L'OBTENTION DE RETOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES

LES CIBLES

- 13. Des revenus générés par les produits et services du CTREQ.
- 14. Effets des activités et projets du CTREQ sur l'adoption de pratiques sociales et organisationnelles innovantes par les milieux preneurs.
- 15. Retombées socioéconomiques positives.

Constats relatifs à la cible 13

Les revenus générés par le CTREQ proviennent principalement des contributions financières des partenaires de ses projets et activités, comme illustré dans le graphique 3.3. Un projet en particulier, Collaborer, apprendre, réussir (CAR), est responsable d'une bonne part de celles-ci.

L'évolution des revenus du CTREQ présente une diminution la dernière année de la période évaluée, en raison de la pandémie de la COVID-19 et parce que l'année 2018-2019 avait été particulièrement chargée. Mais globalement, lorsqu'on compare les moyennes annuelles entre l'évaluation précédente et celle-ci, on passe de 810 k\$ à 1,94 M\$, soit plus du double.

Constats relatifs à la cible 14

Lorsqu'on pose la question aux différents partenaires du CTREQ qui représentent les milieux preneurs, 31 des 39 répondants au sondage estiment que les projets et activités du CTREQ ont contribué à l'appropriation de procédés, approches ou interventions par les milieux preneurs. Cela représente un taux d'avis positifs de 79 %.

Pour sa part, la direction du CTREQ estime que « Des projets qui s'inscrivent dans la durée arrivent généralement à favoriser l'appropriation de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences, et des changements dans les pratiques. » Elle donne comme exemple le projet CAR, qui développe au fil du temps une culture de pratiques collaboratives et le travail en intelligence collective au sein des différents milieux accompagnés, et entraîne ainsi de réels changements de pratiques. Ce partage d'expertise a également permis, dans le projet Jeunes musiciens du monde, le développement de nouvelles pratiques collaboratives. La modélisation et l'élaboration d'un cadre de référence de l'approche musicosociale ont ainsi contribué à améliorer les interventions réalisées auprès des élèves.

Graphique 3.3

Revenus générés par le CTREQ entre juillet 2017 et juin 2020⁴



Source : Requête d'information auprès du CTREQ, 2020.

⁴ Les apports des partenaires incluent les partenaires gouvernementaux, dont le Ministère, qui contribue à certains projets. Les ventes incluent également les honoraires de gestion facturés par le CTREQ à ses partenaires. Les autres revenus comprennent notamment les loyers perçus et des intérêts sur les placements.

CHAPITRE 3

L'EFFICACITÉ DU SOUTIEN À L'ORGANISME

Constats relatifs à la cible 15

De par sa nature et sa mission, les retombées socioéconomiques du CTREQ sont principalement des retombées sociales en lien avec les milieux scolaire, d'apprentissage et de la réussite éducative. Par exemple, le projet CAR portant sur la mise en œuvre de pratiques collaboratives a accompagné pas moins de 55 centres de services scolaires dans toutes les régions du Québec. Le projet RIRE, pour sa part, facilite la consultation des connaissances issues de la recherche. Le site Internet est visité 65 000 fois par mois, en moyenne, et contribue ainsi à l'approfondissement d'une culture scientifique et d'innovation en réussite éducative au Québec.

Du côté économique, on peut considérer les chiffres du graphique 3.3 comme une retombée économique appréciable pour un OLTIS. En matière de création d'emplois, les retombées des activités et projets du CTREQ sont plus modestes, mais tout de même positives.

AVIS



COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 5

Les résultats sont jugés très satisfaisants, car toutes les cibles sont dépassées.

- Ⓐ **La cible 13 est dépassée.** Les revenus générés par l'organisme sont en croissance par rapport à l'évaluation précédente, ce qui témoigne d'un engagement significatif des partenaires et d'une demande pour ses produits.
- Ⓐ **La cible 14 est dépassée.** Les partenaires confirment l'adoption de nouvelles pratiques dans les milieux preneurs, un accroissement de la collaboration et un meilleur partage des connaissances.
- Ⓐ **La cible 15 est dépassée.** Ce n'est pas dans la mission du CTREQ de contribuer à créer des emplois. Toutefois, les investissements induits par ses activités et projets sont non négligeables et ses retombées socioéconomiques sont probantes.

CHAPITRE 4

EFFICIENCE DE L'AIDE FINANCIÈRE

4.1 CRITÈRE 6 : L'EFFICIENCE DE L'AIDE FINANCIÈRE DU MEI

LES CIBLES

16. Effet de levier de l'aide financière accordée par le Ministère d'au moins 0,2.

17. Coûts de revient raisonnables des principaux résultats obtenus.

Constats relatifs à la cible 16

En plus du soutien financier pour le fonctionnement du CTREQ, le Ministère est partenaire dans certains projets de l'organisme. Avec ces apports additionnels, l'aide financière totalise 2,47 M\$ pour la période évaluée, comme présenté au graphique 4.1.

Quant aux apports externes, ils correspondent d'abord aux contributions des partenaires autres que le Ministère dans les projets, en argent, mais aussi en nature. Dans un projet, Prendre en charge sa réussite, on a pu en évaluer la valeur, soit 26 502 \$ tant en 2018 qu'en 2019. S'ajoutent également les revenus que génère le CTREQ grâce à ses projets, activités, services et produits (voir graphique 3.3. La différence dans la contribution des partenaires est la part de 422 k\$ du Ministère, soustraite ici, et des apports en nature évalués à 53 k\$ au total).

Sur l'ensemble de la période, l'effet de levier moyen dépasse largement la cible. Même s'il décroît d'une année à l'autre, il a été en décroissance, passant de 2,6 en 2017 à 2,7 en 2018 pour finir à 1,5 la dernière année, il demeure toujours largement au-dessus de la cible.

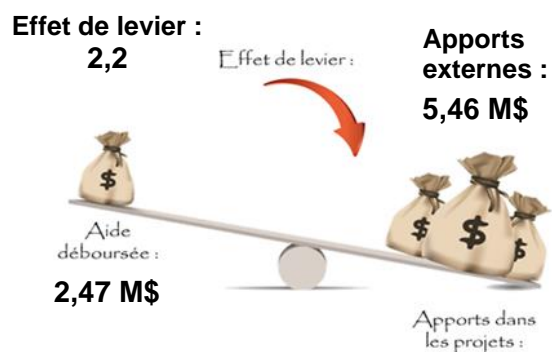
Constats relatifs à la cible 17

Le coût de revient représente une moyenne globale que distribue l'ensemble de l'aide financière accordée par le Ministère par unité, soit de projet ou de chercheur. Ainsi, lorsqu'on divise le soutien financier du Ministère par le nombre de projets réalisés ou en cours, on obtient un montant de 28 414 \$, soit une diminution de 10 % par rapport à l'évaluation précédente.

Pour les chercheurs, la diminution atteint 13,5 % par rapport au coût de revient de l'évaluation précédente. On peut donc en conclure que le CTREQ a amélioré son efficacité.

Graphique 4.1

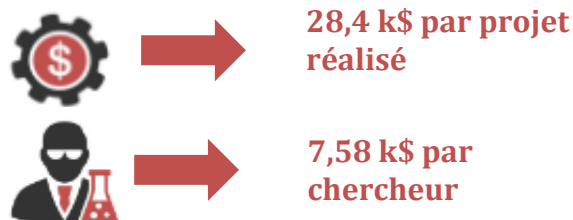
Effet de levier de l'aide financière accordée par le Ministère, de 2017 à 2020



Source : États financiers du CTREQ. Compilation MEI, 2020.

Graphique 4.2

Coût de revient des projets et des chercheurs



Source : Requête d'information auprès du CTREQ. Compilation MEI, 2020.

AVIS



COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 6

Les résultats sont jugés très satisfaisants, car toutes les cibles sont dépassées.



La cible 16 est dépassée. Le CTREQ a amélioré de façon notable son effet de levier, par rapport à l'évaluation précédente. Toutefois, il devra rester vigilant par rapport à la tendance à la baisse sur une base annuelle.



La cible 17 est dépassée. Les coûts de revient se sont nettement améliorés.

CHAPITRE 5

CONFORMITÉ DE L'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE CONSENTIE À L'ORGANISME

5.1 CRITÈRE 7 : LA CONFORMITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE SUBVENTION

LES CIBLES

- 18. Respect des principales attentes normatives de la convention de subvention.
- 19. Utilisation de saines pratiques de gestion.
- 20. Des frais administratifs et de gestion équivalant au plus à 10 % des dépenses totales.
- 21. Masse salariale de la haute direction équivalant au plus à 10 % des dépenses totales.

Constats relatifs à la cible 18


L'aide financière au fonctionnement est accordée conformément au volet 1B du programme Soutien au fonctionnement d'organismes d'intermédiation en innovation sociale. La convention de subvention comporte différentes balises et normes à respecter, notamment quant à la nature des dépenses admissibles.

Le CTREQ a élaboré son cadre financier en fonction de la convention de subvention. Les dépenses admissibles sont respectées et l'aide publique ne dépasse pas 80 % des dépenses de fonctionnement totales. Par ailleurs, un rapport annuel et un tableau de suivi des indicateurs de performance ainsi que les états financiers audités sont transmis au Ministère, chaque année. Ainsi, on peut conclure que le CTREQ respecte toutes les attentes normatives de sa convention.

Constats relatifs à la cible 19

Également en conformité avec la convention de subvention, les activités du CTREQ s'articulent dans un plan stratégique qui porte sur la période allant de 2018 à 2023. Ce document précise le contexte de production, la mission, la vision, les orientations et les objectifs ainsi que les stratégies, les critères et les indicateurs basés sur les indicateurs habituels d'évaluation du Ministère et de la convention.

Un plan d'action est rédigé annuellement en lien avec le plan stratégique, de façon à le concrétiser. De plus, un bilan des réalisations du plan d'action est produit annuellement et sert de base pour la rédaction du rapport annuel, lequel est remis au Ministère avec d'autres éléments de suivi des résultats.

	Planification stratégique	✓
	Présence d'un plan d'action	✓
	Suivi d'indicateurs de performance	✓
	Gestion des risques	✓
	Suivi des résultats	✓

La composition du conseil d'administration respecte également les saines pratiques de gestion généralement reconnues.

CHAPITRE 5

CONFORMITÉ DE L'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE CONSENTIE À L'ORGANISME

Constats relatifs à la cible 20

Les frais d'administration et de gestion comprennent les principaux frais de fonctionnement de l'organisme, mais aussi les frais de déplacement et de représentation, entre autres. Comparés avec l'ensemble des dépenses annuelles, qui comprennent notamment la masse salariale et les avantages sociaux, ils représentent globalement un taux de 8,9 % sur l'ensemble de la période évaluée, ce qui se situe sous la cible.

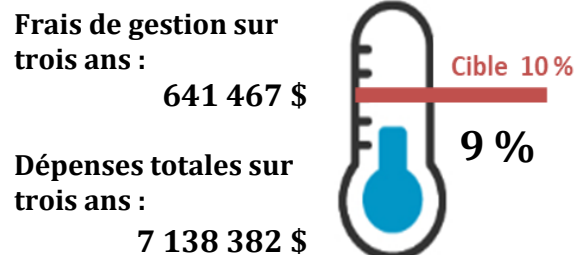
Constats relatifs à la cible 21

Au CTREQ, seule la directrice générale est réputée faire partie de la haute direction. Ainsi, c'est son salaire qui est mis en perspective avec les charges totales de l'organisme, soit l'ensemble de ses dépenses sur les trois années couvertes.

Comme présenté au graphique 5.4, la proportion de 5 % est bien en deçà de la cible.

Graphique 5.3

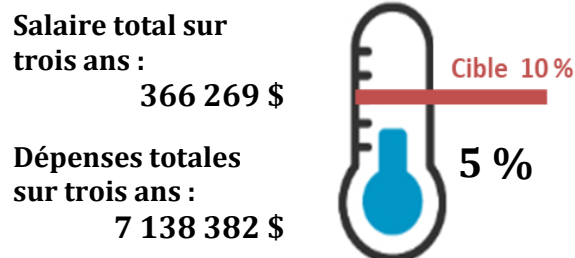
Proportion des frais d'administration et de gestion



Source : États financiers de l'organisme. Compilation MEI, octobre 2020.

Graphique 5.4

Proportion de la masse salariale de la haute direction



Sources : États financiers de l'organisme et requête d'informations. Compilation MEI, octobre 2020.

AVIS

(B)

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 7

Les résultats sont jugés satisfaisants, car trois cibles sont dépassées et l'autre atteinte.

- (A) La cible 18 est dépassée. Les attentes normatives sont respectées.
- (A) La cible 19 est dépassée. De saines pratiques de gestion ont été instaurées.
- (B) La cible 20 est atteinte. La proportion des frais de gestion et d'administration s'est améliorée depuis la dernière évaluation, passant d'un peu plus de 12 % à moins de 10 %.
- (A) La cible 21 est dépassée. La part de la masse salariale de la haute direction est nettement en deçà de la cible.

CHAPITRE 5

CONFORMITÉ DE L'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE CONSENTIE À L'ORGANISME

5.2 CRITÈRE 8 : LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

LES CIBLES

- 22. Au moins 70 % des partenaires et utilisateurs des services satisfaits.
- 23. Au moins 70 % des chercheurs satisfaits.

Constats relatifs à la cible 22

Les partenaires du CTREQ ont été sondés pour connaître leur degré de satisfaction quant à différents éléments de leur collaboration avec l'organisme. Une proportion de 90 % des 39 répondants s'estiment très satisfaits de l'ensemble de leur collaboration et 10 % se disent assez satisfaits.

D'autres éléments sont détaillés dans le graphique 5.3, et tous les répondants se sont dits très ou assez satisfaits à leur égard. Les chiffres représentent donc le nombre de répondants très satisfaits.

Graphique 5.3

Taux de très grande satisfaction des partenaires quant à différents éléments



Qualité de l'activité ou du projet	34/39 (87 %)
Connaissances ou expertise	33/39 (85 %)
Soutien du CTREQ	35/39 (90 %)

Source : Sondage auprès des partenaires, septembre 2020. Compilation MEI.

Constats relatifs à la cible 23

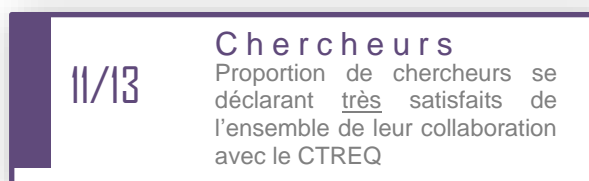
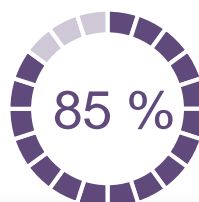
Les chercheurs ayant collaboré avec le CTREQ ont eux aussi été interrogés pour connaître leur degré de satisfaction. Treize d'entre eux ont répondu.

À l'égard de l'ensemble de leur collaboration avec le CTREQ, 11 chercheurs se sont déclarés très satisfaits et 2, assez satisfaits, ce qui donne un taux global de satisfaction de 100 % chez les chercheurs.

Sur les autres éléments que sont la qualité, les connaissances ou le soutien reçu du CTREQ, le nombre de « très satisfaits » oscille entre 9 et 12, ce qui, avec les « assez satisfaits », donne un taux de satisfaction frôlant l'unanimité.

Graphique 5.4

Taux de très grande satisfaction des chercheurs



Source : Sondage auprès des chercheurs, septembre 2020. Compilation MEI.

CHAPITRE 5

CONFORMITÉ DE L'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE CONSENTIE À L'ORGANISME

AVIS



COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 8

Les résultats sont jugés très satisfaisants, car les deux cibles sont dépassées.

- ① **La cible 22 est dépassée.** Le taux de satisfaction ne saurait être plus élevé. C'est probablement l'illustration du succès de l'approche de cocréation, qui engage et fait collaborer tous les intervenants dans un projet.
- ① **La cible 23 est dépassée.** La satisfaction fait pratiquement l'unanimité, également chez les chercheurs.

CHAPITRE 6

LES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

6.1 PRINCIPAUX CONSTATS

Principaux résultats du CTREQ – Degré d'atteinte des cibles Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020	Atteinte des cibles
Légende : (A) pour cible dépassée (B) pour cible atteinte (C) pour cible en partie atteinte (D) pour cible non atteinte	
La pertinence du soutien à l'organisme (B)	
Critère 1 : Le besoin justifiant le soutien à l'organisme	(B)
– Persistance des besoins auxquels répond l'organisme	(B)
– Complémentarité du CTREQ dans son écosystème et absence de chevauchement	(B)
Critère 2 : L'utilité et la valeur ajoutée de l'organisme pour le Québec	(B)
– Liens et cohérence avérés avec les stratégies et les plans d'action du gouvernement	(A)
– Valeur ajoutée du CTREQ reconnue par les partenaires, chercheurs et utilisateurs	(B)
– Utilité des activités, projets et services reconnue par les partenaires et les chercheurs	(A)
L'efficacité du soutien à l'organisme (A)	
Critère 3 : L'atteinte des résultats immédiats visés (extrants)	(B)
– Des organismes utilisateurs participant aux activités et projets du CTREQ	(A)
– Réalisation de projets en collaboration, intersectoriels ou en partenariat	(B)
– Utilisateurs du CTREQ correspondant à ceux visés par le Ministère	(A)
Critère 4 : L'atteinte des résultats intermédiaires visés (effets)	(A)
– Partenariats et collaboration avec d'autres acteurs du système québécois d'innovation	(A)
– Plusieurs publications issues des projets de recherche	(A)
– Contribution du CTREQ à la formation d'étudiants	(A)
– Cas à succès de pratiques sociales ou organisationnelles innovantes adoptées	(A)
Critère 5 : L'obtention de retombées socioéconomiques	(A)
– Des revenus générés par les produits et services du CTREQ	(A)
– Effets sur l'adoption de pratiques sociales et organisationnelles innovantes par les milieux	(A)
– Retombées socioéconomiques positives	(A)
L'efficacité de l'aide financière (A)	
Critère 6 : L'efficacité de l'aide financière du Ministère	(A)
– Effet de levier de l'aide financière accordée par le Ministère d'au moins 0,2	(A)
– Coûts de revient raisonnables des principaux résultats obtenus	(A)
La conformité de l'utilisation de l'aide financière (A)	
Critère 7 : La conformité de la mise en œuvre de la convention de subvention	(B)
– Respect des principales attentes normatives de la convention de subvention	(A)
– Utilisation de saines pratiques de gestion	(A)
– Des frais administratifs et de gestion équivalant au plus à 10 % des dépenses totales	(B)
– Masse salariale de la haute direction équivalant au plus à 10 % des dépenses totales	(A)
Critère 8 : La satisfaction de la clientèle	(A)
– Au moins 70 % des partenaires et utilisateurs des services satisfaits	(A)
– Au moins 70 % des chercheurs satisfaits	(A)

CHAPITRE 6

LES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

6.2 RÉPONSES AUX QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

1. Le besoin de soutenir l'organisme est-il persistant? (Pertinence)

La pertinence pour le Québec de soutenir la réussite éducative apparaît évidente, et la cohérence des actions du CTREQ en lien avec cet objectif est confirmée.

Comme défini dans le cadre d'évaluation, ce sont les partenaires et utilisateurs du CTREQ qui confirment sa pertinence et la persistance du besoin par l'importance de leurs apports complémentaires à l'aide du Ministère et le fait qu'ils assument la quasi-totalité du financement des projets. Pareil niveau d'engagement est significatif.

Par ailleurs, l'utilité et la valeur ajoutée de l'organisme sont confirmées par sondage auprès des partenaires, des utilisateurs et aussi des chercheurs impliqués. Les répondants sont également d'avis que le CTREQ joue un rôle singulier dans l'articulation de tout l'écosystème du développement de la réussite éducative au Québec.

2. Les résultats visés par l'aide financière sont-ils atteints? (Efficacité)

Les résultats tant immédiats qu'intermédiaires sont probants. La participation des partenaires et le nombre annuel moyen de projets ont augmenté depuis la dernière évaluation. La collaboration avec d'autres partenaires est exemplaire et la participation des étudiants est importante.

Du côté des retombées, on remarque plusieurs cas à succès d'adoption de pratiques sociales ou organisationnelles innovantes par les milieux preneurs. De plus, les apports des partenaires ont plus que doublé, en moyenne annuelle, par rapport à l'évaluation précédente. On remarque également la création d'emplois.

3. Les résultats sont-ils obtenus à des coûts raisonnables? (Efficience)

Le coût de revient par projet réalisé a diminué de 10 % comparativement à la dernière évaluation. Le coût de revient par chercheur a même diminué de 13,5 %.

De plus, on constate un important effet de levier de l'aide financière du Ministère. Pour chaque dollar de subvention, la valeur des apports externes atteint 2,20 \$.

4. L'aide financière a-t-elle été utilisée adéquatement? (Conformité)

Les attentes normatives sont respectées et de saines pratiques de gestion ont été adoptées. Par ailleurs, la proportion des frais de gestion et d'administration ne dépasse pas la cible, alors que la part de la masse salariale de la haute direction est nettement en deçà de la cible.

6.3 ÉLÉMENTS À SUIVRE

Globalement, les résultats du CTREQ sont jugés très satisfaisants.

Cependant, au terme de l'évaluation, il est suggéré aux décideurs et aux gestionnaires du Ministère de porter une attention particulière aux éléments suivants :

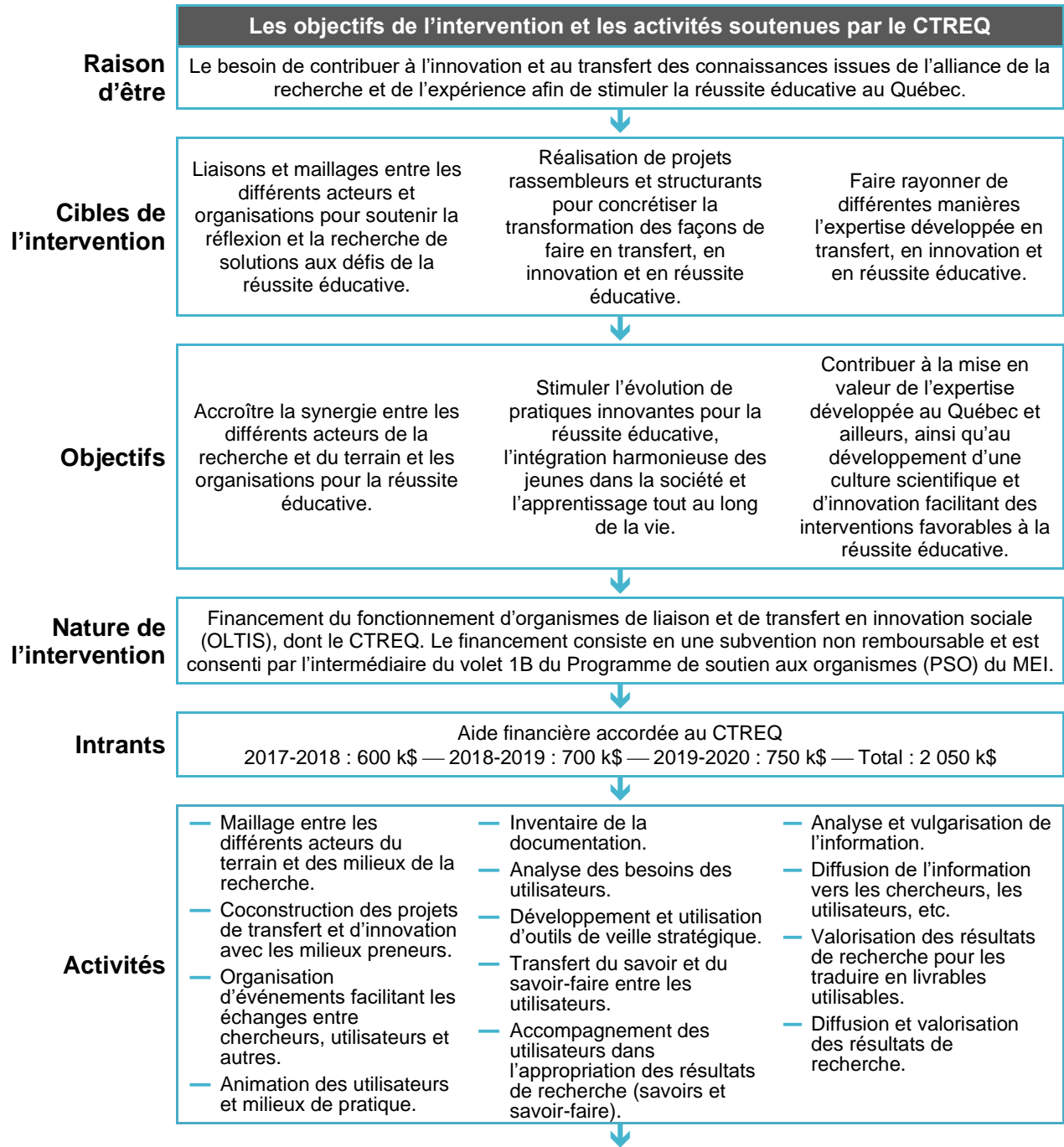
- Concernant la cible 2, il y aurait lieu de continuer le suivi de la complémentarité de l'organisme avec d'autres organismes soutenus par le Ministère dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation.
- Concernant l'ensemble des résultats, il y aurait lieu d'inviter l'organisme à poursuivre les mesures qui ont produit de bons résultats par rapport aux cibles du Ministère et de surveiller l'évolution de l'effet de levier de l'aide financière du Ministère.
- Concernant l'ensemble des résultats de l'organisme, il y aurait lieu d'inclure des cibles chiffrées dans l'éventuelle prochaine convention de subvention avec l'organisme, inspirées de la présente évaluation.

ANNEXE 1

COMPLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

1.A MODÈLE LOGIQUE

Le tableau ci-dessous illustre la logique de l'intervention gouvernementale, en démontrant la cohérence des liens entre les objectifs de l'aide accordée et les résultats attendus.



ANNEXE 1

COMPLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES



1.B MÉTHODE D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

La méthode d'évaluation consiste à juger des écarts entre les cibles et les résultats constatés, selon l'échelle d'appréciation présentée à la section 1.5 du présent rapport. De plus, une appréciation de chaque critère est apportée selon les quatre niveaux suivants : résultats très satisfaisants, résultats satisfaisants, résultats perfectibles et résultats insatisfaisants.

Enfin, un avis général est indiqué dans le sommaire et les conclusions du rapport. Cet avis général porte sur l'ensemble des résultats et il est exprimé selon l'une des appréciations de l'échelle ci-dessus.

La fiabilité de cet avis général est vérifiée à l'aide d'un pointage sur 100, dont l'échelle est la suivante : résultats très satisfaisants (90 à 100), résultats satisfaisants (70 à 89), résultats perfectibles (50 à 69), et résultats insatisfaisants (0 à 49). Ce pointage tient compte de la pondération suivante :

- Pertinence = 20 % Efficacité = 40 % Efficience = 20 % Conformité = 20 %

Le détail de ce pointage sur 100 n'est pas présenté dans le rapport. Cependant, l'information pourra être accessible, au besoin, auprès du comité et des autorités du Ministère.

1.C SOURCES DE DONNÉES

Les sources de données utilisées dans la présente évaluation sont les suivantes :

- Requêtes d'information quantitative et qualitative

Une requête d'information quantitative a été adressée au CTREQ afin d'obtenir toutes les données pertinentes à l'évaluation. Une requête qualitative a également permis à l'organisme d'expliquer ses réalisations et sa perception du degré d'atteinte des différentes cibles.

- Analyse documentaire

Les informations disponibles sur les orientations gouvernementales (stratégies, plans d'action, plan stratégique, etc.) liées aux objectifs du PSO et du CTREQ ainsi que celles sur l'organisme et sa gestion, notamment les états financiers et les rapports annuels, ont été examinées.

ANNEXE 1

COMPLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Cette analyse contient également un examen du suivi administratif des aides financières du programme, qui fait référence principalement au système Clientis du Ministère. Ce dernier fait état de tous les projets reçus, autorisés et financés, par programme et par année financière. L'information pertinente à l'évaluation concerne les montants des aides accordées excluant les intérêts et les coûts totaux des projets soutenus.

- Enquête téléphonique auprès des partenaires, des utilisateurs et des chercheurs.

Un sondage téléphonique a été réalisé entre le 17 août et le 23 septembre 2020 auprès de deux populations, soit les partenaires qui ont participé à un ou plusieurs projets de transfert et d'innovation en collaboration avec le CTREQ ou dirigés par celui-ci ou à des activités de liaison avec l'organisme, ainsi que les chercheurs qui ont participé à un ou plusieurs projets de recherche ou de transfert et d'innovation en collaboration avec le CTREQ ou dirigés par celui-ci ou encore à une ou plusieurs activités de liaison avec l'organisme, entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2020.

Aucun échantillonnage n'a été effectué, c'est-à-dire que chaque organisation a été l'objet d'au moins un appel téléphonique. Les résultats d'appels et les bases administratives sont présentés dans le tableau C.1.

Tableau C.1

Rendement du sondage téléphonique

Population	Population initiale	Population joignable*	Nombre de répondants	Taux de réponse	Marge d'erreur
Partenaires	90	54	39	78,79 %	
Chercheurs	31	22	13	64,14 %	

* La population joignable exclut les numéros non valides ou sans service, les doublons et les numéros hors échantillon.

Source : Sondage auprès de la clientèle, MEI, 2020.

1.D LIMITES DE L'ÉVALUATION

La réalisation du mandat peut comporter certaines limites techniques pour lesquelles l'emploi de stratégies qui cherchent à en atténuer les effets est envisagé, comme l'illustre le tableau D.1.

Tableau D.1

Les limites de l'évaluation et les stratégies d'atténuation de leurs effets

Limites de l'évaluation	Stratégies d'atténuation de leurs effets
<p>Certaines cibles ne sont pas accompagnées d'attentes précises de résultats dans les conventions de subvention.</p> <p>De plus, l'arrimage de la présente grille d'évaluation avec celle recommandée par le SCT nécessite l'ajout de plusieurs cibles qui sont normalement absentes d'une convention de subvention avec un organisme ou d'un cadre normatif de programme du Ministère, par exemple les cibles de pertinence, d'efficacité ou de conformité.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les actes administratifs (décrets et conventions) et la documentation du CTREQ ont des orientations pouvant être traduites en cibles de tendances (croissance ou maintien) ou en cibles dichotomiques (présence ou absence).• L'évaluation antérieure (2017) peut être utilisée comme une mesure au temps $t = 0$, à partir de laquelle on peut attendre des résultats améliorés ou comparables à ceux de l'année 2016-2017 (dernière année évaluée).• Les attentes habituelles du Ministère, quelle que soit l'intervention évaluée, peuvent être utilisées.
<p>Les données précises sur les retombées économiques auprès des entreprises clientes des organismes ne sont pas disponibles.</p>	<ul style="list-style-type: none">• L'absence de données précises peut être compensée par l'utilisation d'estimateurs calculés à l'aide des comptes économiques de Statistique Canada et de techniques économétriques appliquées aux données d'enquête.



economie.gouv.qc.ca